



**INFORMATION IMPORTANTE :
CHEQUES DEJEUNER VOLES – 2010**

Madame, Monsieur,

Des **chèques déjeuner millésime 2010** ont été **dérobés**.

Pour reconnaître ces chèques, c'est très simple : vérifiez uniquement le code sécurité figurant au-dessus de la valeur du chèque.

N'acceptez surtout pas les chèques déjeuner portant les codes sécurité suivants :

CADU 094	CADU 166	CADU 206	CADU 216	CADU 217
CADU 222	CADU 246	CADU 247	CADU 249	CADU 250
CADU 256	CADU 267	CADU 273	CADU 276	CADU 278
CADU 285	CADU 289	CADU 292	CADU 298	CADU 300
CADU 320	CADU 333	CADU 335	CADU 372	CADU 579
CADU 581	CADU 604	CADU 693		

Nous comptons sur votre coopération et vous remercions de refuser ces chèques en caisse. Nous vous rappelons que vous ne devez jamais accepter plus de deux titres par personne et par repas.

Nous vous saurions gré de signaler toute présentation à notre service juridique au numéro de téléphone suivant 01 41 85 08 59 ou par fax au 01 41 85 05 71. Vous pouvez également contacter les services de police ou de gendarmerie les plus proches.

Vous remerciant par avance de votre vigilance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.